



WWW.FIERASCEPTRE.CA

États financiers consolidés de FIERA SCEPTRE INC.

30 septembre 2011 et 2010



FIERA SCEPTRE

Fiera Sceptre inc.

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés des résultats.....	2
États consolidés du résultat étendu	3
États consolidés des variations des capitaux propres	4
Bilans consolidés	5
États consolidés des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	7-32

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Fiera Sceptre Inc.

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés de Fiera Sceptre inc. aux 30 septembre 2011 et 2010 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates ainsi que les notes complémentaires.

Responsabilités de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes généralement reconnus (PCGR) du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2011 et 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Montréal, le 14 décembre 2011

Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8130

Fiera Sceptre inc.

États consolidés des résultats

des exercices terminés les 30 septembre

	2011	2010
	\$	\$
Produits d'exploitation		
Honoraires de gestion	68 165 030	36 911 597
Honoraires de performance	3 940 542	3 067 381
Honoraires de succès de la coentreprise	-	1 378 788
Intérêts et autres revenus	655 879	556 136
Escomptes accordés à une société actionnaire	-	(390 000)
	72 761 451	41 523 902
Frais de vente, généraux et administratifs	48 770 659	32 673 425
Gestionnaires externes	2 692 924	1 096 094
Amortissement des immobilisations corporelles	829 942	576 598
Amortissement des actifs incorporels	3 198 631	1 372 552
Radiation d'immobilisation	633 148	-
Renversement d'incitatif à la location non-amorti	(142 896)	-
Intérêts de la dette à long terme	-	111 239
Perte sur disposition de placement	7 919	-
Gain sur dilution (note 4)	-	(106 398)
	55 990 327	35 723 510
Bénéfice avant les éléments suivants	16 771 124	5 800 392
Frais de restructuration et autres frais (note 3)	3 350 146	778 219
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	13 420 978	5 022 173
Impôts exigibles (recouvrés) (note 14)	4 409 623	(55 177)
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	53 555	1 584 661
	4 463 178	1 529 484
Bénéfice net	8 957 800	3 492 689
Résultat par action (note 16)		
De base	0,25	0,22
Dilué	0,24	0,22

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Fiera Sceptre inc.
États consolidés du résultat étendu
des exercices terminés les 30 septembre

	2011	2010
	\$	\$
Bénéfice net	8 957 800	3 492 689
Autres éléments du résultat étendu		
Gain non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite des impôts)	5 286	14 652
Gain (perte) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite des impôts) d'une coentreprise	11 615	(6 716)
Ajustement de reclassement des gains inclus dans le bénéfice net	(7 919)	-
	8 982	7 936
Résultat étendu	8 966 782	3 500 625

Fiera Sceptre inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés les 30 septembre

	2011	2010
	\$	\$
Capital-actions		
Solde au début	134 495 560	30 724 786
Opérations portant sur les actions avant le regroupement d'entreprises :		
Émission d'actions pour une contrepartie en espèces	-	4 848 375
Rachat d'actions	-	(1 587 757)
Opérations portant sur les actions au moment du regroupement d'entreprise ou après ce dernier :		
Aux fins du regroupement d'entreprises	-	95 184 588
Émission d'actions pour une contrepartie en espèces	-	5 000 000
Options sur action exercées	1 091 086	325 568
Solde à la fin	135 586 646	134 495 560
Surplus d'apport		
Solde au début	1 088 331	-
Aux fins du regroupement d'entreprises	-	957 065
Charge liée à la rémunération à base d'actions	932 873	236 129
Options sur actions exercées	(317 839)	(104 863)
Solde à la fin	1 703 365	1 088 331
Bénéfices non réparties		
Solde au début	2 304 458	7 637 779
Bénéfice net	8 957 800	3 492 689
Excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions rachetées	-	(3 260 618)
Actifs de Fiera non transférés au moment du regroupement d'entreprises	-	(565 392)
Dividendes	(10 959 658)	(5 000 000)
Solde à la fin	302 600	2 304 458
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début	7 936	-
Autres éléments du résultat étendu	8 982	7 936
Solde à la fin	16 918	7 936

Fiera Sceptre inc.

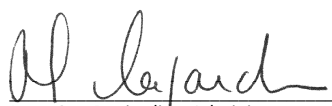
Bilans consolidés

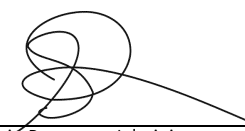
aux 30 septembre

	2011	2010
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 714 569	2 118 278
Encaisse réservée (note 5)	218 501	1 797 719
Placements (note 6)	983 339	4 514 231
Débiteurs (note 7)	16 468 204	15 896 754
Frais payés d'avance	733 413	495 070
Impôts futurs (note 14)	63 741	55 809
	20 181 767	24 877 861
Placement à long terme (note 8)	713 545	369 303
Immobilisations corporelles (note 9)	2 507 340	2 706 158
Actifs incorporels (note 10)	46 383 341	48 795 044
Écart d'acquisition	90 470 456	89 904 685
Frais reportés	224 143	199 237
	160 480 592	166 852 288
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 12)	11 527 167	14 506 573
Somme due à des sociétés apparentées	195 110	108 119
Dépôts-clients (note 5)	218 501	1 797 719
Produit perçu d'avance	17 677	57 811
Honoraires de gestion perçus d'avance	551 061	307 293
Somme due aux actionnaires de la coentreprise	-	573 199
	12 509 516	17 350 714
Obligations reportées relatives à des baux	319 705	301 620
Incitatifs à la location	735 676	978 180
Impôts futurs (note 14)	8 935 914	8 874 427
Autres passifs à long terme	370 252	1 451 062
	22 871 063	28 956 003
Engagements (note 19)		
Capitaux propres		
Capital-actions (note 15)	135 586 646	134 495 560
Surplus d'apport	1 703 365	1 088 331
Bénéfices non répartis	302 600	2 304 458
Cumul des autres éléments du résultat étendu	16 918	7 936
	319 518	2 312 394
	137 609 529	137 896 285
	160 480 592	166 852 288

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil


Jean-Guy Desjardins, Administrateur


Sylvain Brosseau, Administrateur

Fiera Sceptre inc.

États consolidés des flux de trésorerie

des exercices terminés les 30 septembre

	2011	2010
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	8 957 800	3 492 689
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	829 942	576 598
Amortissement des actifs incorporels	3 198 631	1 372 552
Amortissement des frais reportés	117 910	62 004
Amortissement des frais de financement	-	44 970
Radiation d'immobilisations	633 148	-
Renversement d'incitatif à la location non-amorti	(142 896)	-
Incitatifs à la location	(160 206)	(129 439)
Obligations reportées relatives à des baux	18 085	21 954
Rémunération à base d'actions	932 873	236 129
Impôts futurs	53 555	1 584 661
Gain sur dilution (note 4)	-	(106 398)
Perte (gain) à la cession de placements	7 919	(2 583)
Honoraires de gestion perçus d'avance	(307 293)	(3 000 000)
	14 139 468	4 153 137
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 18)	(4 967 694)	432 426
	9 171 774	4 585 563
Activités d'investissement		
Regroupement d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise de 1 856 334\$ en 2010)	(361 983)	(2 299 517)
Placements	3 520 340	(1 625 027)
Prêts à des sociétés apparentées	-	107 433
Achat d'immobilisations corporelles	(1 364 272)	(347 537)
Achat d'actifs incorporels	(786 928)	(255 806)
Achat de placements à long terme	(332 627)	(376 019)
Frais reportés	(124 200)	-
Incitatif à la location	60 598	33 878
Incidence sur les liquidités lors de la dilution de sa participation dans Fiera Axiom Infrastructure Inc. (note 4)	-	115 135
	610 928	(4 647 460)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(4 076 342)
Dépôts - partenaires	-	253 805
Paiement de dividendes	(10 959 658)	(5 000 000)
Émission de capital-actions	773 247	10 069 079
Rachat de capital-actions	-	(4 848 375)
	(10 186 411)	(3 601 833)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(403 709)	(3 663 730)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 118 278	5 782 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 714 569	2 118 278

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 18.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Description de l'entreprise et de la fusion

Fiera Sceptre Inc. («Fiera Sceptre » ou « la Société ») a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario. Fiera Sceptre est une société de gestion de placements indépendante offrant des services complets, une vaste gamme de produits, des conseils en placement et des services connexes. Fiera Sceptre offre aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs diverses solutions de placements par l'application de stratégies de placement diversifiées.

Le 1^{er} septembre 2010, Fiera Capital inc. a annoncé la mise à exécution du plan d'arrangement statutaire annoncé précédemment (l'« Arrangement »), en vertu duquel les activités de Sceptre Investment Counsel Limited (« Sceptre ») et de Fiera Capital Inc. (« Fiera Capital ») ont été regroupées afin de former un important gestionnaire de portefeuille indépendant coté en Bourse.

Aux fins de la comptabilisation, Fiera Capital était considérée comme l'acquéreur dans le cadre du regroupement de Fiera Capital et de Sceptre. Ainsi, l'information financière actuelle sera fondée sur les données historiques de Fiera Capital jusqu'au 1^{er} septembre 2010 inclusivement et sur les résultats combinés de la société après la date de clôture. Par conséquent, les résultats au 30 septembre 2011 se composent des résultats de l'entité regroupée.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Fiera Sceptre et de ses filiales en propriété exclusive, Fiera Sceptre Funds Inc. (« FSFI »), et Sceptre Fund Management Inc. (« SFMI »). Les transactions et les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Les états financiers consolidés comprennent également les comptes de Fiera Axiom Infrastructure Inc. (« Fiera Axiom »), détenus à 35,35 % (41,18 % jusqu'en mars 2010) lesquels ont été comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

2. Conventions comptables (suite)

Constatation des produits

Les revenus d'honoraires de gestion sont constatés lorsque les services qui en découlent sont rendus et que les honoraires peuvent être déterminés. Les escomptes sont présentés en réduction des produits. Les honoraires sont facturés mensuellement ou trimestriellement selon la moyenne quotidienne des actifs sous gestion et les autres frais sont calculés et facturés trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la fin du trimestre civil ou la moyenne du solde des actifs sous gestion au début et à la fin du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés uniquement aux dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et dépendent de l'excédent du rendement du compte par rapport aux éléments de référence faisant l'objet d'une entente pour la période concernée.

Les honoraires de succès sont constatés au moment de la conclusion d'un projet d'infrastructure de notre coentreprise Fiera Axiom.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont les frais de restructuration et l'allocation du prix d'achat, la provision pour mauvaise créance, les actifs incorporels, l'écart d'acquisition, les charges à payer, les actifs et passifs d'impôts futurs et la charge de rémunération à base d'actions.

2. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification

Encaisse et encaisse réservée	Détenus à des fins de transaction
Placements	
Billets à court terme	Détenus à des fins de transaction
Placements dans des fonds mutuel et des fonds communs de placement	Disponibles à la vente
Débiteurs et prêts à des sociétés apparentées	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Sommes dues à des sociétés apparentées	Autres passifs
Dépôts – clients	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur aux dates de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres produits.

Les passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont des passifs financiers non dérivés que la Société choisit de désigner, lors de la constatation initiale, comme des instruments qu'elle mesurera à la juste valeur à même les autres intérêts débiteurs. Ces passifs sont comptabilisés comme le sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Aucun passif financier non dérivé n'a encore été désigné par la Société comme étant détenu à des fins de transaction.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Disponibles à la vente

Les placements de la Société ont été désignés comme actifs financiers disponibles à la vente et, par conséquent, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu et le bénéfice net constituent le résultat étendu.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations de la juste valeur doit comporter les niveaux suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation se fonde sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur les données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Les techniques d'évaluation utilisent les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie des évaluations de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données existent. Un instrument financier est classé dans le même niveau de la hiérarchie que la donnée importante dont tient compte l'évaluation de sa juste valeur qui présente le niveau le plus faible. Les informations à fournir sont présentées à la note 21.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie peuvent comprendre l'encaisse et le bon du Trésor dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

2. Conventions comptables (suite)

Placements

Les placements dans des billets à court terme sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés selon le cours acheteur. Les placements dans des parts de fonds mutuels et de fonds communs de placement sont comptabilisés à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

Placement à long terme

Le placement à long terme dans une société en commandite est comptabilisé à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie tels que les contrats de gestion relatifs aux fonds communs de placement sont comptabilisés au coût. La Société prévoit que ces contrats seront renouvelés et que les flux de trésorerie générés par ces actifs continueront indéfiniment. Par conséquent, la Société n'amortit pas ces actifs, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est imputée aux résultats. Si la Société détermine que le critère lié à la durée de vie indéfinie n'est plus respecté, elle amortira l'actif sur sa durée de vie utile restante.

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les durées de vie utile prévues des relations avec les clients à durée de vie limitée sont examinées chaque année et déterminées en fonction de l'analyse des taux d'attrition des clients historiques et prévus et d'autres facteurs qui pourraient influencer sur l'avantage économique futur que la Société devrait tirer de ses relations avec les clients. La Société effectue des tests de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si de telles indications existent, la Société compare les flux de trésorerie non actualisés liés à l'actif et la valeur comptable de l'actif. Si la valeur comptable est plus élevée que le montant des flux de trésorerie non actualisés, une charge pour dépréciation est comptabilisée. Cette charge correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

L'amortissement est effectué en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relations avec les clients	20 ans
Nom commercial	5 ans
Entente de non-concurrence	3 ans
Logiciels	2 ans

2. Conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif identifiable net des entreprises acquises, est soumis à un test de dépréciation à deux étapes annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. La première étape consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition excède la valeur comptable nette de l'unité d'exploitation en question, y compris l'écart d'acquisition. Dans l'éventualité où la valeur comptable nette excède la juste valeur, la deuxième étape du test est exécutée afin de déterminer le montant de la perte de valeur. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. Toute perte de valeur est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte est constatée. La Société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur des unités d'exploitation.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués d'assurances et sont amortis suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat.

Obligations reportées relatives à des baux

La Société a un contrat d'exploitation pour la location des bureaux qui contient une clause de prix échelonnés. La Société constate la charge locative de façon linéaire sur la durée du bail et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations reportées relatives à des baux l'écart entre la charge et le montant payable.

Incidatifs relatifs aux baux

Les incitatifs relatifs aux baux représentent des allocations reçues des bailleurs des immeubles pour améliorations locatives et sont amortis sur la durée des baux.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal aux fins de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur et pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

2. Conventions comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

La Société maintient des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les charges annuelles correspondent aux contributions.

Dans le cadre du regroupement d'entreprises présenté à la note 1, la Société a assumé le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (les « RRI ») qui ont été établis par Sceptre pour certains employés clés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en cours, la Société n'est pas tenue légalement de verser des contributions destinées à couvrir les déficits de solvabilité aux termes des RRI. Par contre, la Société est tenue légalement de verser des cotisations destinées à couvrir les déficits continus. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 1^{er} janvier 2009 et la prochaine évaluation actuarielle sera le 1^{er} janvier 2012.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode suppose que tout produit obtenu lié à l'exercice des options sur actions des employés servirait à l'achat d'actions au cours moyen du marché au cours de l'exercice.

Rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions est comptabilisée au moyen de la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération des options sur actions est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes et est constatée au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, toute contrepartie payée par les employés est créditée au capital-actions et la juste valeur comptabilisée est retirée du surplus d'apport et créditée au capital-actions.

Régime d'unités d'actions différées

La charge liée à l'attribution de nouvelles unités d'actions différées (« UAD ») est constatée lorsque les actions différées sont émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment causées par les fluctuations du prix des actions de catégorie A de la Société sont constatées de façon continue dans l'état consolidé des résultats. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur est calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses honoraires versés sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions ordinaires de la Société sur la Bourse de Toronto pour le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Les UAD sont attribuées le troisième jour ouvrable suivant la publication des résultats trimestriels de la Société.

2. Conventions comptables (suite)

Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour la préparation des états financiers des exercices et des périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Au cours de l'année d'adoption, les sociétés devront fournir des informations comparatives, comme si les états financiers de l'exercice précédent avaient été préparés selon les IFRS. En ce qui concerne la Société, la transition des PCGR du Canada aux IFRS s'est appliqué à compter du 1^{er} octobre 2010. Pour l'exercice qui se terminera le 30 septembre 2012, la Société préparera les informations se rapportant à l'exercice 2012 ainsi que les informations comparatives se rapportant à l'exercice 2011 conformément aux IFRS.

3. Regroupement d'entreprises

Tel qu'il est décrit à la note 1, le 1er septembre 2010, Fiera Capital inc. a transféré et affecté à Sceptre la quasi-totalité de ses actifs et lui a cédé les droits s'y rapportant, sauf certains montants d'actif liés aux impôts représentant 565 392 \$. En contrepartie, Sceptre prend en charge les passifs de Fiera et émet 21 357 336 actions de catégorie B avec droit de vote spécial de Sceptre.

Dans le cadre de ce type d'échange, comptabilisé de façon similaire à ce qu'on appelle une prise de contrôle inversée, Fiera Capital inc. est considérée comme l'acquéreur aux fins de la comptabilisation. Par conséquent, les actifs et les passifs de Sceptre ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative, tel qu'il est décrit avec précision dans l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé « Prises de contrôle inversées » (le « CPN-10 »). La juste valeur des actions de Sceptre émises et en circulation à ce moment a été utilisée pour déterminer le coût d'achat.

La contrepartie en actions est calculée selon un nombre de 14 206 655 actions de Sceptre multiplié par le prix moyen pondéré des actions à la Bourse de Toronto pour une période commençant deux jours avant le 16 juin 2010, soit la date de l'annonce de l'opération, et se terminant deux jours après.

Durant l'exercice terminé le 30 septembre 2011, la direction a complété son allocation du prix d'achat relatif au regroupement d'entreprise et a ajusté une provision pour des avantages sociaux pour un montant de 293 057\$ (voir note 13), des frais de restructuration pour un montant de 224 000\$ et un montant de 49 362 \$ d'honoraires professionnels.

3. Regroupement d'entreprises (suite)

	\$
Actifs à court terme	12 188 591
Immobilisations	630 237
Frais reportés	182 637
Valeur des actifs incorporels	28 285 000
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	73 468 751
Passifs à court terme et passifs à long terme	(9 686 758)
Incitatifs à la location	(29 085)
Passifs d'impôts futurs	(4 692 507)
	<hr/> 100 346 866
Contrepartie d'achat	
Contrepartie en actions - émission réputée	95 184 588
Juste valeur des options de Sceptre - émission réputée ⁽²⁾	957 065
Coûts de transaction	4 205 213
	<hr/> 100 346 866

* L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

* Au moment de la conclusion de l'opération, Sceptre avait 368 466 options en cours dont les droits ont été acquis en raison du changement de contrôle. La juste valeur de l'émission d'options réputée de Fiera en échange des 368 466 options de Sceptre s'élève à 957 065 \$. Ce montant a été inclus en tant que composante du prix d'achat.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises, la direction a préparé certains plans en vue de la restructuration et de l'intégration des deux sociétés.

Durant l'exercice terminé le 30 septembre 2011, dans le cadre du plan de restructuration et d'intégration, la Société a inscrit des frais de restructuration pour un montant total de 3 350 146\$ incluant des bonis spéciaux et la mise à pied de certains employés de Fiera Capital pour un montant de 1 891 972 \$ et elle a engagé des frais d'intégration de 1 458 174 \$

Pour terminer le regroupement d'entreprises, la Société a comptabilisé des provisions de restructuration liées aux baux visant les locaux occupés par Sceptre que la Société prévoit quitter ainsi qu'aux coûts liés à la cessation d'emploi prévue de certains employés de la société acquise occupant des postes qui existent déjà au sein de l'organisation existante. Les composantes de la provision de restructuration durant la période se présentent comme suit :

3. Regroupement d'entreprises (suite)

	Prime de départ	Consolidation des installations	Total
	\$	\$	\$
Provision incluse dans la répartition préliminaire du prix d'achat	2 273 000	1 384 000	3 657 000
Montant versé au cours du mois de septembre 2010	(84 000)	-	(84 000)
Solde au 30 septembre 2010	2 189 000	1 384 000	3 573 000
Ajout (renversement) durant la période	313 000	(89 000)	224 000
Montant versé Durant la période	(1 972 000)	(383 000)	(2 355 000)
Solde au 30 septembre 2011	530 000	912 000	1 442 000

Le solde comprend un montant de 1 305 000 \$ inclus dans les créiteurs et charges à payer et un montant de 137 000 \$, dans les autres passifs à long terme.

Un montant de 677 000 \$ est inclus dans les créiteurs et charges à payer pour mises à pied d'employés de Fiera Capital.

Durant la période, un montant de 1 314 171 \$ a été reclassé du passif à long terme aux charges à payer.

4. Coentreprise

En mars 2010, des nouveaux actionnaires et employés de la coentreprise Fiera Axiom ont souscrit à des actions avec droit de vote de Fiera Axiom, ce qui a entraîné une dilution de la participation détenue dans Fiera Axiom qui est passée de 41,18 % à 35,35 % ainsi qu'un gain de dilution de 106 398 \$, malgré un placement additionnel de 500 000 \$ effectué par la Société et un remboursement de capital de 875 000 \$ en août 2010.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part proportionnelle des actifs, passifs, revenus, charges et des flux de trésorerie des activités de la coentreprise. Les montants inclus dans ces états financiers sont les suivants :

Fiera Sceptre inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

30 septembre 2011 et 2010

4. Coentreprise (suite)

	2011	2010
	\$	\$
Bilans		
Actifs à court terme	1 837 098	1 018 837
Actifs à long terme	812 292	477 834
Passifs à court terme	1 287 136	1 388 964
Passifs à long terme	29 684	33 556
État des résultats		
Produits	2 754 500	2 266 580
Charges	1 745 680	2 109 354
Impôts sur les bénéfices	264 390	77 348
Bénéfice net	744 430	79 878
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	1 155 188	1 120 018
Activités d'investissement	(342 350)	(448 918)
Activités de financement	(5 310)	134 165
	807 528	805 265

Les opérations de mars 2010 ont eu pour effet d'éliminer certains actifs et passifs découlant de la consolidation proportionnelle précédente établie à 41,18 % tel que décrit ci-après :

	Débit (crédit)
	\$
Encaisse	63 295
Autres actifs à court terme	84 858
Placements temporaires	253 007
Autres actifs à long terme	1 707
Dépôt - partenaires	(253 805)
Autres passifs à court terme	(77 030)
	72 032

Incidence sur les liquidités lors de la dilution de la participation :

Encaisse	(63 295)
Variation attribuée aux actionnaires sans contrôle	72 032
Gain sur dilution de la participation	106 398
	115 135

Les transactions intersociétés suivantes ont également été éliminées lors de la consolidation :

Débiteurs	3 023
Créditeurs	(3 023)

5. Encaisse réservée et dépôts-clients

L'encaisse réservée est constituée des dépôts-clients reçus durant l'année dans le cadre du règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société agissait à titre de mandataire. Les entrées et sorties relatives à cette encaisse ne sont pas considérées comme des activités d'exploitation.

6. Placements

	2011	2010
	\$	\$
Billets à court terme	-	3 500 274
Placements dans des fonds mutuels et des fonds communs de placement gérés par la Société	983 339	1 013 957
	983 339	4 514 231

7. Débiteurs

	2011	2010
	\$	\$
Comptes clients	14 930 767	14 206 647
Comptes clients – sociétés apparentées à un actionnaire	1 534 894	1 496 818
Autres	2 543	193 289
	16 468 204	15 896 754

8. Placements à long terme

	2011	2010
	\$	\$
Investissement dans une société en commandite gérée par notre coentreprise (2,857%)	713 545	369 303

9. Immobilisations corporelles

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	2 276 058	1 698 940	577 118	524 590
Matériel informatique	3 065 141	2 359 129	706 012	681 545
Améliorations locatives	1 718 682	494 472	1 224 210	1 500 023
	7 059 881	4 552 541	2 507 340	2 706 158

10. Actifs incorporels

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Durée de vie indéfinie				
Contrats de gestion d'actifs	6 170 000	-	6 170 000	6 170 000
Durée de vie limitée				
Relations avec les clients	40 424 312	3 172 514	37 251 798	39 275 430
Nom commercial	2 330 000	504 829	1 825 171	2 295 500
Entente de non-concurrence	805 000	290 694	514 306	785 833
Logiciels	1 892 733	1 270 667	622 066	268 281
	51 622 045	5 238 704	46 383 341	48 795 044

Les actifs incorporels qui ont été acquis au cours de l'exercice se sont chiffrés à 786 928\$ (255 806 \$ en 2010).

11. Emprunt bancaire

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée de 6 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,25 % et vient à échéance en juin 2012. Cette marge n'est pas utilisée en fin d'exercice. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang de 6 500 000 \$ sur les créances, les actifs corporels et incorporels, présents et futurs de la Société.

12. Crédoiteurs et charges à payer

	2011	2010
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	3 836 570	6 670 515
Salaires, vacances et primes de départ à payer	1 685 164	2 748 490
Bonis et commissions à payer	5 428 501	5 008 913
Taxes	576 932	78 655
	11 527 167	14 506 573

13. Avantages sociaux futurs

La Société contribue à des régimes de retraite à cotisations déterminées en faveur de ses employés. Les cotisations de l'exercice ont été de 795 361 \$ (557 901 \$ en 2010).

Au 1^{er} janvier 2011, un RRI pour un ancien employé de Sceptre avait un déficit continu de 293 057\$ et pourrait requérir une contribution annuelle de 59 696\$. Le financement, s'il y a lieu, sera officialisé avec le dépôt du rapport d'évaluation du 1^{er} janvier 2012. En conséquence, la Société a comptabilisé une provision pour les contributions futures requises pour ce plan.

14. Impôts

Le tableau suivant présente le détail de la charge d'impôts :

	2011	2010
	\$	\$
Impôts exigibles (recouvrés)	4 409 523	(55 177)
Impôts futurs	53 555	1 584 661
	4 463 178	1 529 484

Le tableau suivant présente la différence entre le montant de la charge d'impôts de la Société et les montants qui auraient été obtenus au moyen du taux d'imposition fédéral et provincial combiné prévu par la loi :

	2011	2010
	\$	\$
Charge d'impôts futurs calculés selon le taux d'imposition combiné prévu par la loi	3 859 873	1 503 394
Rémunération à base d'option	268 294	70 686
Autres montants non déductibles	176 584	144 297
Ajustement des actifs et des passifs d'impôts futurs en raison des modifications apportées aux taux d'imposition pratiquement en vigueur	158 427	(188 893)
	4 463 178	1 529 484

14. Impôts (suite)

Le tableau suivant présente le détail des principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs :

	2011	2010
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	-	550 358
Incitatifs à la location	192 173	249 404
Provision pour coûts de restructuration	225 697	816 058
Autres	192 485	137 125
	610 355	1 752 945
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(9 413 831)	(10 571 563)
Immobilisations corporelles	(68 697)	-
	(9 482 528)	(10 571 563)
Passifs d'impôts futurs nets	(8 872 173)	(8 818 618)
Répartition :		
Actifs d'impôts futurs – à court terme	63 741	55 809
Passifs d'impôts futurs – à long terme	(8 935 914)	(8 874 427)
	(8 872 173)	(8 818 618)

15. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité,

- › actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote subalterne et participantes
- › actions ordinaires de catégorie B, avec droit de vote spécial et participantes

	2011	
	Nombre	\$
Actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne		
En circulation, au début	15 078 721	100 510 156
Transfert des actions de catégorie B, avec droit de vote spécial	149 372	237 692
Options sur actions exercées	139 573	1 091 086
En circulation, à la fin	15 367 666	101 838 934
Action de catégorie B, avec droit de vote spécial		
En circulation, au début	21 357 336	33 985 404
Transfert des actions de catégorie B, avec droit de vote spécial	(149 372)	(237 692)
En circulation, à la fin	21 207 964	33 747 712
Total du capital-actions, à la fin	36 575 630	135 586 646

15. Capital-actions (suite)

	2010	
	Nombre	\$
Actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne		
Émises en échange d'actions ordinaires	14 238 224	95 396 100
Moins les actions détenues en fiducie pas la Société ⁽²⁾	(31 569)	(211 512)
	14 206 655	95 184 588
Émises en échange d'espèces	833 333	5 000 000
Options sur action exercées	38 733	325 568
En circulation, à la fin	15 078 721	100 510 156
Action de catégorie B, avec droit de vote spécial		
Émises dans le cadre du regroupement d'entreprises et en circulation, à la fin	21 357 336	33 985 404
Total du capital-actions, à la fin	36 436 057	134 495 560
Opérations liées au capital-actions de Fiera Capital effectuées avant le regroupement d'entreprises		
Capital-actions, au début	45 544 295	30 724 785
Émission d'action pour une contrepartie en espèces	2 353 580	4 848 375
Actions rachetées ⁽¹⁾	(2 353 580)	(1 587 756)
Valeur attribuée aux actions de catégorie B, avec droit de vote spécial à la conclusion de l'opération	(45 544 295)	(33 985 404)
Actions en circulation, à la fin	-	-
Opérations liées au capital-actions de Sceptre effectuées avant le regroupement d'entreprises		
Actions en circulation, au début	14 044 590	S.O.
Options sur actions exercées	193 634	S.O.
Échange contre des actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne de la société (note 1)	(14 238 224)	S.O.
Actions ordinaires en circulation, à la fin	-	-

⁽¹⁾ Les actions ayant une valeur comptable de 1 587 756 \$ ont été rachetées pour un montant de 4 848 375 \$ et l'excédent du prix d'achat par rapport à la valeur comptable de 3 260 619 \$ a été imputé aux bénéfices non répartis.

15. Capital-actions (suite)

(2) Au 1^{er} septembre et au 30 septembre 2010, 31 569 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, qui se sont éteintes avant que leurs droits deviennent acquis en vertu des régimes de rémunération au rendement à base d'actions de Sceptre, étaient détenues en fiducie par la Société. Ces actions sont présentées en réduction du capital-actions en circulation au 1^{er} septembre et au 30 septembre 2010.

Conformément aux modalités des régimes, les actions éteintes pouvaient être distribuées à d'autres participants des régimes. Cependant, les régimes de rémunération au rendement à base d'actions ont été annulés à la fin de l'exercice.

16. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et dilué par action :

	2011	2010
	\$	\$
Bénéfice net	8 957 800	3 492 689
Nombre moyen de pondéré d'actions en circulation – de base	36 531 305	15 888 902
Effet dilutif des options sur actions	441 516	47 386
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	36 972 821	15 936 288
Résultat par action – de base	0,25	0,22
Résultat par action – dilué	0,24	0,22

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2011 et 2010, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas les 709 028 options ayant un effet anti-dilutif (19 400 en 2010).

17. Régime d'options sur actions

Le tableau suivant présente un sommaire des changements survenus au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2011 au régime d'options d'achat d'actions de la Société :

En vertu du régime de 2007, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la Bourse de Toronto sur les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions, et l'échéance maximale des options est de dix ans. Le Conseil peut déterminer quand chaque option peut devenir exercisable et peut déterminer que les options soient exercisables en entier ou en suivant une cédule établi.

	Nombre d'actions de catégorie A avec droit de vote subordonné	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation,		
En circulation au 30 septembre 2010	1 135 878	4,25
Octroyées	709 028	8,39
Exercées	(139 573)	5,54
Échues	(7 200)	6,15
Éteintes	(68 061)	4,10
En circulation au 30 septembre 2011	1 630 072	5,93
Options pouvant être exercées à la fin de la période	320 875	4,75

Durant l'exercice terminé le 30 septembre 2011, la charge de rémunération à base d'actions a été établie au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, lequel a été modifié afin de tenir compte des hypothèses suivantes :

	2011	2010
Charge de rémunération (\$)	932 873	236 129
Rendement prévu des dividendes (%)	3,76 % à 3,85 %	5,00 %
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,25 %	2,25 %
Durée de vie prévue (année)	5	7
Volatilité prévue du cours des actions (%)	50 %	30 %
Juste valeur des options (\$)	2,75 à 2,83	0,29

17. Régime d'options sur actions (suite)

a) Le tableau suivant résume les options sur actions en cours au 30 septembre 2011 :

Option en cours			Options pouvant être exercées		
Fourchette du prix d'exercice	Nombre en cours	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$		\$
3,67\$	750 211	8	3,67	150 042	3,67
5,42\$ à 6,37\$	170 833	3	5,73	170 833	5,70
8,31\$ à 8,50\$	709 028	9	8,39	-	-

b) Régime d'unités d'actions différées

Au cours de 2007, le conseil d'administration de Sceptre a adopté un régime d'unités d'actions différées (le régime d'UAD) en vue d'harmoniser davantage les intérêts entre les administrateurs et les actionnaires de Sceptre en liant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions de Sceptre au lieu de leur verser une rémunération en espèces. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date de chaque trimestre représentant le troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de ses honoraires de base pour le trimestre en cours, en autant qu'un minimum de 50 % de ces honoraires de base soit versé sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses honoraires à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A de Fiera Sceptre à la Bourse de Toronto du jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Dans l'éventualité où un administrateur quittait ses fonctions, Fiera Sceptre lui versait un montant en espèces égal au cours de clôture des actions ordinaires de Fiera Sceptre le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détiendrait à cette date. Au 30 septembre 2010, le conseil d'administration a cessé de compenser ses directeurs en UAD. Tous les anciens UAD gardent leurs anciens droits et privilèges. Tous les administrateurs sont rémunérés en argent.

Au 30 septembre 2011, la direction a enregistré une provision d'environ 192 000 \$ pour les 30 325 parts (237 000 \$ pour 29 318 parts en 2010) en circulation en vertu du régime d'unités d'actions différées.

18. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2011	2010
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	(471 450)	(1 221 663)
Frais payés d'avance	(256 959)	(2 463)
Créditeurs et charges à payer	(4 264 004)	1 162 450
Sommes dues à des sociétés apparentées	86 991	(470 758)
Produit perçu d'avance	(40 134)	57 811
Honoraires de gestion perçus d'avance	551 061	333 850
Somme due aux actionnaires de la coentreprise	(573 199)	573 199
	(4 967 694)	432 426
<i>Autre renseignements</i>		
Intérêts versés	-	51 661
Impôt exigible payé	5 284 070	-
Impôt exigible recouvré	2 051 661	-

Durant l'année, la société a disposé de certains actifs corporels pour une somme de 100 000\$. Au 30 septembre 2011, cette somme était incluse dans les débiteurs.

19. Engagements

La Société loue des bureaux et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2022. Les loyers futurs s'élèveront à 22 728 879 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2012	2 991 546
2013	2 474 444
2014	2 406 372
2015	2 432 678
2016	2 477 057
2017 et par la suite	9 946 782

20. Opérations entre apparentés

La Société a effectué les opérations suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont apparentées :

	2011	2010
	\$	\$
Honoraires de gestion, déduction faite des escomptes	7 740 972	7 207 109
Autres revenus	247 582	116 364
Frais d'exploitation		
Salaires et charges sociales	573 047	389 743
Frais de gestion	51 000	51 000
Autres charges	27 842	52 271

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange. Cette valeur représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

21. Instruments financiers et gestion du risque

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Société est exposée aux risques suivants relatifs à l'utilisation d'instruments financiers : le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de liquidité. L'analyse suivante permet d'évaluer les risques au 30 septembre 2011.

Les activités de la Société consistent à gérer des actifs de placement, et le niveau d'actifs sous gestion constitue le principal inducteur de rendement des résultats de la Société. Le niveau d'actifs sous gestion est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société de maintenir ses actifs existants et d'en attirer de nouveaux.

Le bilan consolidé de la Société inclut un portefeuille de placements, et la valeur de ces placements est exposée à divers facteurs de risque. Bien que certains de ces risques aient également une incidence sur la valeur des actifs sous gestion de clients, l'analyse suivante concerne uniquement le propre portefeuille de placements de la Société.

L'exposition de la Société à des pertes potentielles sur ses placements sous forme d'instruments financiers découle principalement du risque de marché, incluant les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, du risque de liquidité et du risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de variations défavorables des taux et des cours du marché, comme les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers et d'autres variations pertinentes des taux et des cours du marché. Le risque de marché est directement tributaire de la volatilité et de la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents sont négociés. Les paragraphes suivants décrivent les principales expositions au risque de marché de la Société ainsi que la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Risque lié aux fluctuations du marché boursier

Les fluctuations de la valeur des titres de participation ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des gains et des pertes liés aux titres de participation et aux titres de fonds mutuels et fonds communs de placement du portefeuille de la Société et entraînent des modifications liées aux gains et aux pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés des capitaux propres et obligataires et, par conséquent, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de fonds communs de placement.

Le portefeuille de placements de la Société est géré par cette dernière selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. L'expertise particulière de la Société est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Le portefeuille de titres de participation et de titres liés aux actions de la Société au 30 septembre 2011 comprenait des placements dans des fonds mutuels et fonds communs de placement gérés par la Société ayant une juste valeur de 983 339 \$. Les placements dans des fonds mutuels et fonds communs de placement comprennent un portefeuille de placements canadiens très diversifiés et n'ont pas d'échéances précises.

L'incidence d'une variation de 10 % du placement de la Société dans des titres de participation et des titres liés aux actions sur les autres éléments du résultat étendu au 30 septembre 2011 consiste en une augmentation ou une diminution des autres éléments du résultat étendu de 98 334 \$.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société comprennent l'encaisse, l'encaisse réservée, les placements temporaires et les débiteurs lesquels sont assujettis au risque de crédit. La valeur comptable des actifs financiers aux bilans consolidés représente le risque de crédit maximal à la date des bilans.

Le risque de crédit de la Société est principalement imputable à ses créances clients. Les montants sont présentés dans les bilans consolidés, déduction faite de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. Aucun client ne représente 10 % des comptes-clients de la Société au 30 septembre 2011 et 2010.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Le risque de crédit lié à l'encaisse, l'encaisse réservée et aux placements temporaires est limité puisque les contreparties sont des banques à charte jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences nationales de notation.

Aux 30 septembre, le classement par échéance des débiteurs était le suivant :

	2011	2010
	\$	\$
Clients		
Courant	13 379 975	12 108 351
Entre 61 et 119 jours	260 644	435 510
Plus de 120 jours	129 672	118 217
Total des débiteurs clients	13 770 291	12 662 078
Société apparentée	1 537 437	1 690 106
Autres	1 160 476	1 544 570
	16 468 204	15 896 754

Risque de taux d'intérêt

La Société était exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de la fluctuation des taux d'intérêt sur l'emprunt hypothécaire.

Risque de change

La Société réalise moins de 1 % de son chiffre d'affaires principalement en dollars américains et est donc très peu exposée aux fluctuations des devises. La Société ne gère pas activement ce risque.

Les bilans consolidés incluent les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	2011	2010
	\$	\$
Dollars US		
Encaisse	46 202	92 936
Débiteurs	2 384	2 470

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)*Risque de liquidité*

L'objectif de la Société est de détenir suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance. La Société surveille le solde de son encaisse et les flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 septembre 2011, les passifs financiers et les engagements de la Société étaient les suivants :

	Valeur comptable	2012	2013	2014
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	11 527 167	11 527 167	-	-
Somme due à des sociétés apparentées	195 110	195 110	-	-
Autres passifs à long terme	370 252	-	196 587	59 696
Engagements	-	2 991 546	2 474 444	2 406 372
	12 092 529	14 713 823	2 671 031	2 466 068

La Société génère assez de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible par sa marge de crédit pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, de l'encaisse réservée, des billets à court terme, des débiteurs, des prêts à des sociétés apparentées, des créditeurs et charges à payer, des sommes dues à des sociétés apparentées, des sommes dues aux actionnaires de la coentreprise et des dépôts-clients correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le coût lié au placement à long terme et au placement dans des fonds communs de placement se chiffre à 1 679 966 \$ tandis que la juste valeur est de 1 696 884\$ le gain non réalisé de 16 918 \$ reflété dans le résultat étendu.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers enregistrés à la juste valeur dans les bilans consolidés sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous.

	Niveau 1	Niveau 2	Total des actifs financiers à la juste valeur
	\$	\$	\$
Actifs financiers			
Trésorerie	1 714 569	-	1 714 569
Placements dans des fonds mutuels et fonds communs de placements gérés par la Société	783 329	200 010	983 339
Placement à long terme	-	713 545	713 545
Total des actifs financiers	2 497 898	913 555	3 411 453

22. Gestion du capital

Le capital de la Société comprend le capital-actions, les bénéfices non répartis moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement nécessaires et de maximiser le rendement aux actionnaires en optimisant le ratio passif-capitaux propres et en respectant les obligations réglementaires et certaines clauses restrictives exigées par le prêteur des fonds.

Afin de conserver sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres de créance ou acquérir ou vendre des actifs pour améliorer son rendement financier et sa souplesse financière.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société est tenue de maintenir un fonds de roulement minimal de 200 000 \$, tel qu'il est défini dans le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription.

23. Informations sectorielles

La direction de la Société a déterminé que les services de gestion de placements au Canada représentent le secteur d'activité de la Société et la presque totalité des actifs sont situés au Canada.

24. Événement subséquent

Le 6 octobre 2011, le Conseil d'administration a adopté un plan d'action d'achats d'employés en vue de retenir et d'attirer certains employés éligibles en leur permettant de participer dans la croissance et le développement de la compagnie. Le nombre maximum d'actions admissibles sous ce plan est de 1,5 millions d'actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne. Le Conseil peut déterminer la date d'attribution et le nombre d'actions que chaque employé éligible peut souscrire. Le prix d'exercice de chaque action est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la Bourse de Toronto sur les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution.

25. Chiffres comparables

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adaptée pour la courante.

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.



FIERA SCEPTRE